

être simple de style et ses dimensions ne doivent pas être gênantes. Le mieux est une balustrade en fer ou en cuivre. La fonte est vulgaire et prohibée dans tous les ouvrages d'art qui exigent une certaine dignité. Les tables en pierre sont trop massives, leur épaisseur est un obstacle pour les communians; à Saint-Nizier on avait construit une fort belle table de communion en marbre; elle ne sert à rien, et devant on a ajouté une simple rampe en métal dont on peut se servir. A Saint-Jean elle n'est ni belle ni commode, et cela doit être, car elle est comme l'ancienne chaire une protestation permanente contre la destruction de l'église de Sainte-Croix et du jubé.

J'ai vu en d'autres diocèses des églises où il n'y en a pas; le chœur est sans clôture, et au moment de la communion, on apporte une petite barrière de bois garnie de sa nappe. Cet usage n'est bon que dans les paroisses où les communions sont rares; dans une paroisse zélée il aurait de graves inconvénients; cette faible barrière ne pourrait contenir une foule un peu compacte, elle serait renversée ou dérangée.

Que l'on se garde de donner aux confessionnaux des formes nouvelles et prétentieuses. La forme ordinaire est la bonne et son excessive simplicité est loin d'être un défaut. On pourrait choisir néanmoins un meilleur bois que le sapin et le travailler avec un peu plus de recherche qu'on en met à la plus vulgaire boiserie. Il y a à Ainay, dans la chapelle de la Sainte-Vierge, un confessionnal d'un excellent modèle et en rapport, sans apparence d'affectation, avec le style de l'église. Celui de la chapelle particulière de S. E. le Cardinal est d'une grande richesse de travail, et là cette richesse n'est pas déplacée, elle est en harmonie avec le reste de l'ornementation et avec la destination spéciale de l'édicule. Un des plus curieux confessionnaux que l'on puisse voir est dans l'église de Saint-Georges; sur la claire-voie de la porte on